

Commune - Ecole	Mesure proposée	Commentaire	Commune - Ecole	Mesure proposée	Commentaire
Les écoles en REP			Les écoles primaires et les RPI (hors REP) - suite		
Montceau-les-Mines – Jacques Prevert	-1	Fermeture conditionnée : pas de retrait si fusion avec Rosa Bonheur (+0,67)	Coublanc	-1	Fermeture conditionnée (effectif)
Torcy – Champ Batard	-1	Retrait en maternelle (-0,17)	Clessé	-1	(-0,25*)
Torcy – Champ Cordet	-1	Situation à revoir en CDEN si mise à jour des effectifs à la hausse (-0,17)	Tramayes	-1	(-0,25*)
Macon – Jules Ferry	+1	(+0,5)	Jully-lès-Buxy / Montagny-lès-Buxy / Saint-Vallerin	-1	(-0,25*)
Chalon sur Saône – Maurice Cortot	+1		Saint-Denis-De-Vaux / Saint-Jen-de-Vaux / Saint-Mard-de-Vaux	-1	Retrait à St Denis (-0,25*)
TOTAL	-3	+2	Messey-sur-Grosne	-1	(-0,25*)
Les écoles Maternelles (hors REP)			Saint-Firmin	-1	(-0,25*)
Chalon-sur-Saône– Chalon Est	+1	(+0,25)	Auxy	-1	(-0,25*)
Saint-Sernin-du-Bois – Anne Franck	-1		Pierreclos	-1	(-0,25*)
Fontaines	-1	Fusion à l'étude mais retrait même si actée	Saint-Pierre-de-Varennes	-1	(-0,25*) → Fermeture conditionnée (effectif)
Saint-Germain-du-Bois – Marie Curie	X	Si effectif à la hausse en PS retrait mais mise en place d'aide pédagogique le matin → MAINTIEN	Lournand / Massily		Maintien
Givry – Léocadie Czyz	-1	Malgré l'annonce de 7 TPS prévus maintien de la fermeture. La DASEN prône l'accueil des TPS selon la capacité (-0,25*)	Vendennes-lès-Charolles	-1	(-0,25*)
Chalon-sur-Saône – Laennec	-1	Fusion maternelle et élémentaire (+0,17)	Frontenard / Navilly	-1	(-0,25*) → A suivre
Louhans – Chateaurenaud – Henri Varlot	-1	Retrait mais mise en place d'une aide pédagogique le matin si l'effectif est en hausse (-0,25*) → fermeture conditionnée (effectif)	Bourgvilain / Saint-Point		Maintien
Paray-le-Monial – Bellevue	X	Retrait avec aide pédagogique à la rentrée selon effectif (-0,25*) → MAINTIEN	Saint-Symphorien-de-Marmagne		Maintien après intervention de l'UNSA !
Saint-Martin-en-Bresse	-1	-1 +1 entre les écoles maternelle et élémentaire	Cheilly-lès-Maranges / Dezize-lès-Maranges / Paris-l'hôpital / Sampigny-lès-Maranges	-1	Fermeture à Dezize
Chalon-sur-Saône – Saint Exupéry	+1	Ouverture (+0,08)	Germolles-sur-Grosne / Saint-Léger-sous-la-Bussière / Saint-Pierre-le-Vieux / Trambly	-1	
TOTAL	-6	+2	Bantanges / Rancy	-1	
Les écoles Élémentaires (hors REP)			Savigny-en-Revermont		Maintien
Ciry-le-Noble – Pasteur	-1		Chalon-sur-Saône – Jean Moulin	-1	
Champforgeuil – Gustave Courbet	+1	(+0,25)	Lessard-en-Bresse / Thurey / Tronchy	-1	(-0,08)
Le Creusot – La Charmille	-1	(-0,25*)	La Chapelle-Naude / Montpont-en-Bresse		Maintien suite à une hausse de l'effectif
Montceau-les-Mines – Bellevue Voltaire Rousseau	-1		Saint-Yan	-1	(-0,08)
Saint-Gengoux-le-National – Les Buis	-1		Palinges – Les Pastels	-1	(-0,08) → A suivre
Chalon-sur-Saône – Romain Rolland	-1	A suivre	Saint-Vallier – Les Goujons	-1	(-0,08) → Fermeture conditionnée (effectif)
Saint-Rémy – Lucie Aubrac	-1		Chalon-sur-Saône – Les Charreaux	-1	(-0,08) → A suivre
Autun – Rue Bouteiller	-1	Fermeture conditionnée (effectif)	Beaumont-sur-Grosne / Laives / Saint-Ambreuil	-1	
Montchanin – Paul Langevin	-1	(-0,08)	Brienne / La Genête / Jouvencon	-1	(+0,33) si direction commune
Chatenoy-le-Royal – Jean Rostand	-1	(-0,08)	Viré – René Boudier	-1	
Saint-Vallier – Marie Curie	-1		Mervans – Lucie Aubrac	-1	
Louhans – Chateaurenaud – Vial Vincent		Maintien	La Roche Vineuse	-1	
Macon – Marc Chagall	-1	(-0,08)	Chaintre / Varennes-lès-Macon / Vinzelles	-1	Retrait mais mise en place d'une aide pédagogique le matin sur la maternelle → A suivre → MAINTIEN
Montceau-les-Mines – Jean Jaures	-1	Opposition de la mairie	Sassenay – Josephine Baker	-1	
Chalon-sur-Saône – Bourgogne Pierre Vaux		Maintien	Saint-Léger-sur-Dheune	-1	
Saint-Martin-en-Bresse	+1	-1 +1 entre les écoles maternelle et élémentaire	Chalon-sur-Saône – Louis Lechère	-1	A suivre
Givry – Lucie Aubrac	X	MAINTIEN	Saint-Loup-Géanges	X	MAINTIEN
Paray-le-Monial – Champ Seigneur	-1	(-0,17)	Couches – Rue Chameron	+1	Ouverture provisoire pour 1 an (+0,17) selon effectif (en lien avec St Pierre de Varennes)
Tournus – Raymond Dorey	-1	Maintien de la décharge complète	Branges	-1	(-0,17)
TOTAL	-14	+2	Louhans-Chateaurenaud – Nelson Mandela – Sonia – Delaunay	-1	Retrait en maternelle (-0,17) → à suivre
Les écoles primaires et les RPI (hors REP)			Sancé – Jean de la Fontaine	-1	(-0,17)
Cronat	-1	Retrait mais mise en place d'une aide pédagogique le matin selon effectif	Chalon-sur-Saône – Pauline Kergomard	+1	(+0,17)
La Guiche	-1	Retrait mais mise en place d'une aide pédagogique le matin OU maintien si mise en place RPI (le rousset) (fermeture conditionnée)	Macon – Georges Brassens	+1	(+0,5) décharge 100%
Lesme / Vitry-sur-loire	-1	Fermeture à Vitry	Charolles – Bouzereau-Macé	-1	
Cormatin	-1		Macon – Les Perrières		Aide pédagogique à l'étude selon disponibilité à la rentrée
Grury – Le Bourg	-1		Creches-sur-Saone – Jules Pinsard	+1	
			Saint-Marcel – Roger Balan	-1	
			La Chapelle-de-Guinchay – Nelson Mandela	-1	Fermeture conditionnée (effectif)
			TOTAL	-40	+4
					* Perte de décharge de 0,25 à 12/an

Commune - Ecole	Mesure proposée	Commentaire
L'enseignement spécialisé		
Macon – établissement des Chanaux	+1	Hôpital de jour Hurigny + hôpital de Macon service pédopsy
Macon – St Remy SESSAD	+1	Travail avec l'APF
Cruzille	-1	
UPE2A Le Creusot Victor Hugo	+0,5	
UPE2A Tournus	+0,5	
coordo PIAL	+0,25	
TOTAL	-1 +3,25	
Autres mesures		
Brigades	+10	
Décharges écoles 1-3 classes (3*0,25)	+0,75	
Conseiller Pédagogique (CPC)	+5	Révision à la demande des syndicats : 3 + 2 en conditionnel selon disponibilité à la rentrée
Maitre formateur (3*0,33)	1	
Pour compléter les stagiaires alternants ECA (0,08 * nombre de stagiaires)	1	
TOTAL	0 17,75	
TOTAL OUVERTURES	37	Avec décharges de direction supplémentaire et aides pédagogiques annoncées
TOTAL FERMETURES	72	Dont environ 5 ETP de décharge de direction
SOLDES	- 38	- 20 postes annoncés sur le département, la marge restante servira de variable au second CSASD ainsi qu'au CDEN

Pour plus d'informations contactez nous : 71@se-unsq.org ou 03 85 41 32 22

Informations suite au second CSASD :

- En cas de perte d'une classe dans un RPI c'est le dernier collègue arrivé dans le RPI qui part. Peu importe les modalités du RPI (direction commune ou multiple), peu importe le lieu où la classe ferme.
- Quand un poste est annoncé en « *fermeture conditionnée* » le dernier adjoint arrivé sur l'établissement participe au mouvement **mais** si le poste est maintenu il aura la possibilité de réintégrer son poste. Ce n'est pas le cas pour toutes les autres fermetures et notamment les cas « *à suivre* ». Pour ces cas si la classe ré ouvre un moyen provisoire sera affecté.